



Coat - Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 JUIN 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

**L'an deux mille quatorze, le deux juin**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 23 mai 2014.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Annick LE GUEN et Matthieu GOACHET, excusés.

Secrétaire de séance : Annie LE GUEN.

---

**ORDRE DU JOUR :**

- Rythmes scolaires
- Télégestion de l'éclairage public
- Convention pour participation à l'ALSH de Plabennec
- Comptes-rendus des commissions
- Questions diverses.



Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Rythmes scolaires

Monsieur le Maire rappelle les diverses et nombreuses réunions qui ont déjà été organisées dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2014 / 2015, où devront être mis en place les nouveaux rythmes scolaires.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le 12 mai, chaque conseiller avait été invité à donner son avis sur le choix du travail le mercredi ou le samedi matin. Une large majorité s'était dégagée en faveur du samedi. Ensuite, lors de la rencontre avec les parents d'élèves, le 20 mai, à laquelle la moitié des familles était représentée, c'est également le samedi qui avait la préférence.

Le dépouillement d'un questionnaire distribué à l'ensemble des familles par l'Amicale des Parents d'Elèves a présenté un léger avantage en faveur du mercredi. Par contre, le Conseil d'École du 23 mai a opté pour le samedi.

Monsieur le Maire soumet la décision au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, par 11 voix Pour et 1 voix Contre (1 abstention), le Conseil Municipal décide de solliciter une dérogation auprès de l'Inspection Académique afin que la cinquième matinée d'école soit fixée au samedi à compter de la rentrée scolaire prochaine. Le PEDT (projet éducatif territorial) sera élaboré très prochainement.

## [Télegestion de l'éclairage public](#)

Ce sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. En effet, Michel REPECAUD et Christian LE NEVE doivent rencontrer le SDEF à ce propos vendredi 6 juin ; de plus amples renseignements seront demandés, qui devraient permettre de prendre une décision en toute connaissance de cause.

## [Convention pour participation à l'ALSH de PLABENNEC](#)

Monsieur le Maire expose que l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Bourg-Blanc/Coat-Méal sera fermé du lundi 4 au vendredi 8 août 2014. Les enfants pourront être reçus à l'ALSH de Plabennec pendant cette période.

Le conseil l'autorise à signer une convention avec la commune de Plabennec réglant les modalités financières de ce partenariat : une somme de 4.93 € par jour et par enfant sera due par la commune de Coat-Méal.

## [Comptes-rendus des commissions](#)

### *Commission des travaux*

La commission s'est réunie le mardi 20 mai et a réalisé une visite du bourg et des bâtiments communaux afin de lister les travaux nécessaires et les améliorations à apporter. Ont notamment été évoqués :

- la sécurité par rapport au stationnement devant les commerces,
- l'état des bancs de l'abri de car,
- les poubelles,
- l'état de propreté du terrain multisports et de la cour de l'école le lundi matin (achat d'une balayeuse mécanique ?),
- les toitures de l'ancien presbytère et des toilettes attenantes,
- l'éclairage public (un luminaire cassé rue de l'Aber Benoît, l'éclairage du parking de la salle polyvalente)
- les travaux de voirie à prévoir (principalement les routes de Kersimon et de Keronoc),
- l'achat d'une tondeuse et d'une débroussailluse

### *Commission « communication ó animation »*

La commission travaille actuellement sur la Fête de la Musique qui se déroulera sur la place de Rohan le samedi 21 juin, en même temps que la course cycliste organisée par le club de VTT. Les associations se retrouveront le 3 juin pour poursuivre la préparation. La programmation musicale est arrêtée, les barnums et les barbecues ont été trouvés ; reste à voir l'alimentation électrique pour la friteuse. Un arrêté d'interdiction de stationnement sur le parking près de « Chez Henriette » sera pris.

## [Questions diverses](#)

### *Remplacement du photocopieur*

La société RICOH a de nouveau été retenue pour la location pendant 5 ans d'un photocopieur pour la mairie. La société mettra également à disposition un copieur recyclé pour l'école.

### *Demande de scolarisation d'un enfant à l'école de Gouesnou*

Le Conseil ne souhaite pas revenir sur la délibération déjà prise à ce sujet et rejetant toute demande de participation financière pour une scolarisation à l'extérieur, hormis les cas prévus par la loi.

### *Demande de scolarisation d'un enfant de Bourg-Blanc à l'école de Coat-Méal*

Au regard de la situation particulière présentée (famille antérieurement domiciliée à Coat-Méal et qui vient de déménager à Bourg-Blanc, assistante maternelle demeurant à Coat-Méal et qui répond aux attentes des parents ayant tous deux des horaires atypiques), le Conseil accepte la scolarisation d'un enfant à compter de septembre, sans contrepartie financière de la commune de Bourg-Blanc.

Commerce ambulant

Un car aménagé en friterie-kebab stationnera devant la mairie tous les jeudis à partir de 18 H 30 et ce à compter du 12 juin.

Demande de subvention

La commune de GUISSÉNY envisage l'achat d'un terrain sur lequel est situé un circuit de motocross. Considérant que les adhérents de l'Association Sportive Motocycliste de Guissény sont domiciliés dans tout le département, la commune souhaiterait obtenir un financement collectif. Martial CLAVIER contactera l'adhérent demeurant à Coat-Méal afin de se faire préciser les choses.

Prochaines réunions

- Commission des affaires scolaires : mercredi 11 juin à 20 H 00,
- Commission animation-communication : samedi 14 juin à 14 H 00,
- Commission des finances : lundi 16 juin à 18 H 30,
- Conseil Municipal : 20 juin à 20 H 00, date obligatoire fixée par décret pour l'élection des représentants de la commune aux élections sénatoriales du 28 septembre.

Fin de la séance à 22 H 00.